



## PAS D'EXCLU-E-S DU DROIT A LA MOBILITÉ!

## Il a dit ce qu'il fallait faire...

Dans son programme, la majorité de gauche du Conseil Régional a promis la gratuité des trains régionaux pour les chô-meur-e-s et pour les étudiant-e-s. C'était début 2004. Depuis...

## ...Il n'a pas fait ce qu'il avait dit!...

Déjà en novembre 2004, **huit mois après les élections régionales**, il n'était plus question de gratuité. Au cours d'une rencontre que nous lui avions demandée, le Conseil Régional révisait son engagement.

À ce jour, 13 janvier, aucune mesure n'a été prise **en faveur des bas revenus**, bien que le magazine de la Région Pays de Loire de juin-juillet 2005 ait annoncé des mesures en faveur des demandeur-e-s d'emploi dès le 1er janvier 2006...

Lassés-e-s d'attendre, nous avons demandé une nouvelle audience à la Région pour connaître ses propositions actuelles. Celle-ci propose une carte annuelle donnant droit à 75% de réduction aux demandeur-e-s d'emploi de catégorie 1, 2, 3, 4 ; La politique de l'emploi consistant à faire baisser les chiffres du chômage en radiant les chômeurs, faute d'emploi ; rares seraient les bénéficiaires d'une mesure basée seulement sur l'inscription à l'Anpe.

En agissant ainsi la région exclut tous les travailleur(se)s précaires et tous les bas revenus : leurs enfants, les étudiant-e-s, les retraité-e-s, etc... pourront toujours courir derrière le train !!!

Exigeons la gratuité dans les transports régionaux (TER) pour tous les bas revenus, quelque soit le statut de la personne.

Gratuité pour toute personne ayant un revenu inferieur au Smic

Même pauvres, nous avons le droit de circuler ! Pour cela nous devons pouvoir prendre le train gratuitement.

Les élu-e-s de la Région en étaient d'accord. Aujourd'hui, au nom d'impératifs économiques, ils se dérobent et veulent nous faire croire qu'une politique sociale ne peut aller jusqu'à la gratuité. Ce déni de leurs engagements pourrait se traduire, après les réunions du Conseil Régional des 26 et 27 janvier par des mesures concrètes *a minima* au mois d'avril.

Pas question d'en rester là ! L'heure est à la mobilisation !

**TOUTES ET TOUS A LA RÉUNION :** Lundi 23 JANVIER, 20H30

Maison des associations - salle A - 21 Allée Baco 44000 Nantes

Contact : Agir ensemble contre le Chômage et la précarité.

AC! Cun et région: 06 10 12 92 46 / 06 60 76 24 53 ou AC! Nantes: 02 40 89 51 99 / 06 77 21 31 22.